



## Lettre d'information N°20 - 20 mai 2021

Editée par la Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles



### A la une

**Plan protéines végétales :** La décision de FranceAgriMer INTV-SANAEI-2021-32 du 12 mai 2021 met en œuvre un programme complémentaire d'aide au développement des sursemis de légumineuses fourragères. La mesure est dotée de 2 millions d'euros, financée par le Plan de Relance. [En savoir plus](#)

**La souveraineté alimentaire au cœur du débat :** « *Le sujet de la souveraineté est le sujet le plus important auquel nous devons aujourd'hui faire face* ». Ce sont en ces termes que Julien Denormandie a débuté son intervention lors du débat sur la souveraineté alimentaire organisé pendant la semaine de l'Agriculture française qui se déroule du 13 au 24 mai. [En savoir plus](#)

**Le crédit d'impôt pour sortir du glyphosate est opérationnel :** Un communiqué du ministère de l'Agriculture, du 18 mai 2021, annonce que la Commission européenne vient d'accepter la proposition du Gouvernement de mettre en place le crédit d'impôt pour accompagner les agriculteurs français à sortir du glyphosate. La mesure trouve sa source dans la loi de finances 2021. [En savoir plus](#)

**Point d'étape sur la situation d'Influenza aviaire :** Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture, a réuni interprofessions, syndicats, élus et services de l'Etat pour préciser les orientations de la nouvelle feuille de route et faire le point sur la situation sanitaire liée à l'Influenza aviaire. [En savoir plus](#)

### Dans le reste de l'actualité

**Actualités liées au Covid-19 :** Le point sur les dernières mesures prises par le Gouvernement, la MSA ... pour aider les entreprises agricoles et viticoles. **Mesures en vigueur à la date du 20 mai 2021.** [En savoir plus](#)

**Aides PAC :** Le ministère de l'Agriculture a procédé à la mise à jour de plusieurs instructions relatives à certaines aides PAC au titre de la campagne 2021. *En savoir plus*

**Suppression de la majoration pour les non-adhérents d'OGA :** L'administration fiscale publie plusieurs instructions en date du 12 mai 2021 mettant ainsi à jour sa documentation après la suppression progressive de la majoration du bénéficiaire pour non-adhésion à un organisme de gestion agréé ou assimilés. *En savoir plus*